Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215601998-20251128-2025052-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice 12
Présents 9
Votants 10

L'an deux mil vingt cinq
le 28 novembre à 20 heures
le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Paul COZIC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 novembre 2025

PRÉSENTS : Paul COZIC, Gwendoline LE STER, Laurence LE BOZEC, Joël MAGUER, Marcelle BENEAT, William CRAFF, Erwan QUERE, Isabelle LE MOIGNE, Anthony ROLLAND.

ABSENTS : Paul GRIJOL, Isabelle RIVOAL.

PROCURATIONS : Vanessa LE LAMER donne procuration à Laurence LE BOZEC.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle LE MOIGNE est élue secrétaire de séance.

Délibération n°2025/052 - DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET COMMUNE 1

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité les décisions modificatives suivantes sur le budget Commune.

	Fonctionnement				
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
				002	+365.35
				741127	-365.35
Total			Total		0
	Investissement				
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
	001	-153.59		1323	-153.59
Total		-153.59	Total		-153.59

Pour extrait conforme au registre
Le Maire, Paul COZIC

Mairie de ROUDOUALLEC (Morbihan)